



Bureau
du
Conseil Général

COMMUNE DE BOFFLENS

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 21 Juin 2021

Selon l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Assermentations s'il y a lieu
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 29 Mars 2021
4. Préavis n°03/2021 « comptes 2020 »
5. Présentation du bilan des travaux d'investissement pour la législature
6. Présentation d'un projet pour la nouvelle place de jeux « Sur Chaumy » par l'association Boc'amis
7. Modification des articles 34, 35, 36, 37, 88 et 89 du Conseil Général
8. Communications de la Municipalité et présentation des dicastères de la nouvelle Municipalité
9. Divers et propositions individuelles

Philippe Monnard, le Président du Conseil, ouvre la séance à 20h03.

1. Appel

Le quorum est atteint. Il y a 31 présents, 8 absents et 7 personnes se sont excusées.

2. Assermentations s'il y a lieu.

Pierre-Alain Fiechter se fait assermenter.

3. Approbation du PV provisoire du 29 Mars 2021

Le procès-verbal est accepté.

4. Préavis n°03/2021 « comptes 2020 »

Philippe Monnard, le Président, passe la parole à Magali Descombes, Syndic. Elle lit le préavis n°03/2021.

Philippe Monnard, le Président, passe la parole à Claude-Alain Sordet, rapporteur de la Commission de Gestion. Il lit le rapport de la Commission. Il propose au Conseil d'accepter le préavis municipal n° 03/2021.

Le Président, Philippe Monnard, donne la parole au Conseil.

Danièle Roussy demande une spécification au sujet du transport scolaire en 2020. Elle soulève que depuis le mois de mars il n'y a plus eu de transport. Elle demande pourquoi ceci n'a pas d'incidence sur le compte comptable en question.

Magalie Descombes souligne qu'il y a eu des déductions d'un côté et des frais supplémentaires de l'autre. De ce, les frais demeurent relativement stables. La Syndic souligne que Muriel Vuagniaux, Municipale, est excusée pour cette séance.

Yvan Ganty, boursier, ajoute qu'il peut fournir plus de détails.

La parole n'étant pas demandée, le Président, Philippe Monnard, soumet le préavis municipal n°03/2021. Le Conseil accepte à l'unanimité.

5. Présentation du bilan des travaux d'investissement pour la législature

Philippe Monnard, le Président, passe la parole à Magali Descombes, Syndic.

Elle fait un bilan des dépenses et des investissements.

Philippe Monnard donne la parole au Conseil. La parole n'est pas demandée.

6. Présentation d'un projet pour la nouvelle place de jeux « Sur Chaumy » par l'association Boc'amis

Philippe Monnard, le Président, passe la parole aux membres de l'association **Boc'amis**.

Mario Pellegrini présente l'association Boc'Amis créée pour revigorer la vie du village. L'origine et le premier projet : la réfection de la place de jeux et la levée de fonds à cette fin. Tiago Figueiredo fait un état des lieux de l'installation. Fabien Berger détaille l'évolution du projet. L'association a noté les souhaits des enfants, exploré les différents d'aménagements (types de sols et modules) ainsi que les coûts. Fabienne Pellegrini aborde les aspects financiers des différentes variantes et mentionne les contraintes au niveau cantonal qui doivent être prises en compte. L'association demande à connaître les préférences, les inquiétudes et les observations au niveau du revêtement du sol et du projet en général.

Corinne Barbier soulève le souci de débris de verre dans le cas d'un sol en copeaux de bois.

Daniel Besson souligne qu'en étant une commune forestière, il sera préférable et logique de faire un revêtement du sol en copeaux de bois. Fabienne Pellegrini remarque que certaines communes le font. Pour les couches supérieures du revêtement, ceci implique l'investissement dans une broyeuse spéciale pour répondre aux normes.

Vincent Monnier propose également de réfléchir sur la provenance du bois des modules et de la table de pic-nic.

Jean-Marc Monnier remarque que s'il faut une certaine épaisseur des couches pour le revêtement du sol, la facture peut facilement grimper. Il rappelle le substrat rocheux de Sur Chaumy. Fabienne Pellegrini soulève que peu importe le revêtement choisi, l'installation d'une nouvelle place de jeux implique ce type de frais.

Jean-Marc Monnier demande qui est responsable lors d'accidents sur la place de jeux. Magali Descombes souligne que si les installations sont contrôlées et aux normes, la question de la responsabilité est moins délicate que dans l'état actuel. Toutefois, la commune reste dans un premier temps responsable mais elle peut se décharger. Ce point reste à mettre au clair.

Les suggestions prises en compte, l'association entame la recherche de fonds. Un projet plus détaillé sera présenté plus tard.

7. Modification des articles 34, 35, 36, 37, 88 et 89 du Conseil Général

Philippe Monnard, le Président, souligne que le but des modifications est de regrouper la Commission de Gestion et Finances.

Il donne la parole à la Commission des règlements. Vincent Monnier, rapporteur, lit le rapport. Il propose au Conseil d'accepter cette proposition de modification à soumettre à la préfecture.

Le Président, Philippe Monnard, donne la parole au Conseil. La parole n'étant pas demandée, le Président, Philippe Monnard, soumet le projet au Conseil. Le Conseil accepte la présentation telle quelle.

Le président, Philippe Monnard, lit la liste des personnes qui font partie du Bureau et des Commissions. (Voir annexe)

8. Communications de la Municipalité et présentation des dicastères de la nouvelle Municipalité

Philippe Monnard, le Président, passe la parole à la Municipalité et aux futurs Municipaux.

Kilian Rustichelli, Municipal, annonce que suite au changement au niveau cantonal et fédéral, le règlement voté en mars doit être mis en conformité. Il détaille les modifications.

Magali Descombes, Syndic, revient sur deux points.

- Elle souligne que les fontaines ne fonctionnent plus. En fin de législation, la Municipalité a préféré laisser le choix de présenter le projet de réhabilitation à la Municipalité nouvellement élue.

- Elle annonce des avancées au niveau de Vanté.

Nicolas Descombes, futur Syndic, présente les répartitions des dicastères. Il spécifie les nouveaux dicastères: "Bâtiment et terrain" ; "La gestion et conciergerie et service de travaux" ; "Service industriel". Les dicastères ont été répartis dans le souci de bénéficier au maximum des compétences de chacun ainsi que d'optimiser le temps.

9. Divers et propositions individuelles

Philippe Monnard, le Président, demande une minute de silence en hommage à André Egger, membre du Conseil.

Philippe Monnard, le Président, relève deux points:

- attire l'attention sur le projet du parc éolien à Bavois et des informations reçues par l'Association "les vents contraires" à Bavois.
- rappelle que le taux de participation aux votations est à 84.97%

Pierre-Alain Fiechter propose de prélever la boîte aux lettres des votations dans le courant de la semaine. Philippe Monnard, le Président, cherche une solution pour non seulement ranger mais également vider la boîte aux lettres.

Fabrice Monnet demande si les poteaux noir et jaune sur la route cantonale peuvent être déplacés pour faciliter son accès à la route cantonale, pour augmenter la visibilité.

Christophe Mégroz, Municipal, souligne que l'emplacement des poteaux noir et jaune correspond à la mise à l'enquête. L'emplacement n'est pas aléatoire. Il est fait pour que cela ne gêne personne. Il souligne que l'emplacement ne diminue pas la visibilité. Pour augmenter la visibilité, il est possible de mettre, à titre privé, à l'enquête l'installation d'un miroir. Magalie Descombes, Syndic, rappelle qu'il s'agit d'un projet qui a été présenté et accepté par le Conseil.

Roselyne Risse demande s'il est possible de réorienter le miroir déjà présent. Elle constate une diminution de la visibilité.

Christophe Mégroz, Municipal, souligne que le miroir est réglé par rapport au marquage de la route.

Philippe Monnard, Président, propose de contrôler la position du miroir.

Renaud Besson rappelle:

- que les pôles et cônes étaient intégrés dans le projet car ils ne peuvent être ajoutés par la suite;
- que leur utilité et efficacité allaient être évaluées sur le terrain. Il relève qu'au lieu d'améliorer, ils créent en effet un souci de circulation. Il propose qu'on réfléchisse à leur utilité. Au lieu de les enlever uniquement durant l'hiver, il sera peut-être souhaitable de les enlever tout au long de l'année.

Claude-Alain Sordet rejoint Renaud Besson. Il rappelle qu'il n'y a jamais eu un accident grave. Maintenant, il observe que la situation routière est devenue plus dangereuse.

Christophe Mégroz, Municipal, propose de laisser les pôles et cônes durant au moins une année. Ceci permet aux automobilistes de s'habituer. La future Municipalité pourra se pencher dessus.

Romain Lachat demande s'il est possible de maintenir les radars pédagogiques qui ne manquent pas leur effet, mais de les mettre quelques mètres plus loin pour que l'arrivée dans le village soit ralentie. Roxanne Masset et Pierre-Alain Fiechter le rejoignent.

Magali Descombes, Syndic, rappelle que les contrôles de vitesse indiquent qu'effectivement les radars pédagogiques ont un effet. Il y a des contrôles qui ont été faits. Que les dépassements de vitesse sont rares.

Claude-Alain Sordet propose de mettre davantage de signalétiques.

En conclusion, Magali Descombes, Syndic, remercie ses collègues pour le travail et la confiance.

Philippe Monnard, le Président, remercie Christelle Maillard et Ali-George Maire, les représentants de la presse.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôture la séance à 21:53.

Le président du Conseil

Ph. Monnard

La secrétaire :

I. Debruyne